

PROCEDURE DE NETTOYAGE ET DE DESINFECTION DU TRANSPORT

Manuel de qualité Certus - Transport du 01/07/2016

La présente procédure relative au nettoyage et à la désinfection des moyens de transport (procédure N&D) ou une procédure établie par la société de transport reprenant au moins les données sous-mentionnées doit se trouver à bord de chaque véhicule destiné au transport de porcs et doit être respectée. Une version électronique ou papier est également conservée au siège de l'entreprise.

Table des matières

Nettoyage	1
Validation	1
Désinfection	2
Registre N&D	2

Nettoyage

= éliminer les salissures visibles

- Enlevez toute la saleté volante et la litière (copeaux de bois, paille, etc.).
- Détachez les salissures qui adhèrent à l'aide de produits d'entretien (détergents, savons, etc.).
Travaillez de haut en bas : plafonds, murs, grilles, sols et autres surfaces.
- Rincez les salissures détachées avec un débit d'eau suffisant.

Plus le nettoyage est approfondi, moins il subsistera de salissures. Toute salissure subsistant dans le moyen de transport peut contenir des bactéries, qui entraveront l'action des produits biocides.

Validation

Évaluez à l'œil nu si le moyen de transport est propre. Si des salissures sont encore présentes, la désinfection a peu de sens. En effet, lorsque des salissures sont toujours présentes, les produits biocides perdent rapidement leur efficacité.

- Nettoyez jusqu'à ce que plus aucune salissure ne soit visible à l'œil nu.

Désinfection

= a pour but de tuer les micro-organismes (bactéries, virus) grâce à un produit biocide.

- Utiliser un produit biocide agréé.
 - Liste des produits biocides autorisés :
<http://www.health.belgium.be/nl/listebiocidenpdfnl>
- Utiliser la bonne concentration et laisser agir suffisamment longtemps.
- Bien rincer → pour enlever le produit biocides.
- Sécher (grâce au vent pendant la conduite).

Il est nécessaire de bien rincer après la désinfection !

- Evitez les dommages au moyen de transport causés par un contact de longue durée avec les produits biocides.
- Evitez que les animaux entrent en contact avec les produits biocides (irritation de la peau par contact, absorption par léchage, etc.).

Une bonne qualité de l'eau est recommandée.

Registre N&D

Chaque nettoyage et chaque désinfection du moyen de transport doit être consignée dans le registre N&D.

Les données suivantes doivent être reprises :

- Date
- Heure
- Lieu
- Produit biocide utilisé
- Nom et signature du contrôleur (dans le cas de l'utilisation de l'installation agréée d'un tiers, comme un abattoir : signature et cachet de l'abattoir).

Sources :

- Cours 'vervoerder van dieren' (<http://www.dgz.be/publicatie/cursus-vervoerder-van-dieren>)
(téléchargement juin 2016)
- Manuel de qualité Certus Transport version 1 du 1^{er} juillet 2016